

**66^e rencontre****8 décembre 2022 9h à 12h****Auberge de la Montagne Coupée – Saint-Jean-de-Matha****PERSONNES RESSOURCES :**

			Présent	Absent	Cumulatif	
	Isabelle Perreault (Sylvain Breton)	Présidente	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	2/4	} 4/4
	Claudine Ethier	Coordination	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	
	Arianne Sylvestre (Élaine Marcoux) (Catherine Lavallée)	Secrétaire	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/4	
	Philippe Gaudet (Loriane Paquin)	Tech. for.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	2/4	
	Manon Gilbert (François Lapalme)		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	} 4/4
MFFP	Isabelle Parent		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	3/4	
	Gabriel Blanchet		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	
	Karen Tremblay		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/4	
	Yanick Ouellet (Charles Beauchemin)		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	

Observateur :**Invité :** Michel Longpré, Président de la ZEC des Nymphes



*Le cumulatif des rencontres est calculé du 1^{er} avril au 31 mars.

MEMBRES :			Présent	Absent	Cumulatif	
Autres utilisateurs	Serge-Alexandre Demers-Giroux	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/4	} 1/4
	VACANT	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	
Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement	Maxime Trudel	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	} 4/4
	Mathieu Dufresne	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/4	
	Élizabeth Rivard	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	
	Patrick Provost (Louis-Pierre Bélanger Ducharme)	Substitut	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	
	Réjean Lachance	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	2/4	
	Éric Chiasson	Substitut	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	1/4	
Communauté Atikamekw de Manawan	Paul-Émile Ottawa	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	} 0/4
	Kevin Dubé	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	
	Jean-Noël Dubé	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	
Conseil régional de l'Environnement	Denise Trudel	Déléguée	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	} 4/4
	VACANT	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	
Détenteur de bail de piégeage	Robert Papineau	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	} 4/4
	Marc Gauthier (Philippe Gaudet)	Substitut	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/4	
Détenteur de bail de villégiature	Michel Moreau	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/4	} 4/4
	Bertrand Grenier	Substitut	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	
MRC de D'Autray	Jean Hubert	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	2/4	} 4/4
	Michael C. Turcot	Substitut	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/4	
	VACANT	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	
MRC de Matawinie	Félix Nadeau Rochon (Édith Gravel)	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	} 4/4
	Réjean Gouin	Substitut	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/4	
	Alexandre Mathieu-Vaugeois	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/4	
Organisme de bassin versant	Delphine Deléglise	Déléguée	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/4	} 3/4
	Francine Trépanier	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	
Organismes gestionnaires de ZEC	Nathalie Poitras	Déléguée	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	} 4/4
	Julie Lachance	Substitut	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	
	François Couture (Réjean Beausoleil)	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	
	Christian Dupuis	Substitut	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	1/4	
Organisme – Réserves fauniques	Yannick Dufour	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	3/4	} 4/4
	Éric Harnois	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/4	
Titulaire de permis de pourvoirie	VACANT	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	} 4/4
	VACANT	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	0/4	
	Jonathan Leblond	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/4	
	Myriam Poirier	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	2/4	
Titulaire d'un permis d'exploitation d'érablière	Alan Bryson	Délégué	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	2/4	} 2/4
	Guy Breault	Substitut	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	1/4	
Véhicules hors route	Michaël Barras	Délégué	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	4/4	} 4/4
	Patrick Ricard (Marc-André Masse)	Substitut	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	23/4	

Objectifs de la rencontre

- Adopter mesures d'harmonisation relatives à la planification forestière intégrée opérationnelle
- Planifier les travaux de la Table GIRT 062 pour l'année 2022

Projet d'ordre du jour

Affaires administratives		
9 h 00 à 9 h 05	1. Mot de bienvenue	Réjean Gouin
9 h 05 à 9 h 10	2. Objectifs	Réjean Gouin
9 h 10 à 9 h 15	3. Adoption du projet d'ordre du jour	Réjean Gouin
9 h 15 à 9 h 20	4. Adoption du projet des comptes rendus des rencontres du 20 septembre et du 7 octobre 2022	Réjean Gouin
9 h 20 à 9 h 25	4.1. Suivis des rencontres du 20 septembre et du 7 octobre 2022	Claudine Ethier
	4.2. Suivi de la visite terrain du 26 octobre 2022	
Dossiers pour décision		
	Aucun	
Dossiers pour discussion		
	5. Nomination des délégués pour la période 2023-2025	
Dossiers pour information		
	6. Plan de travail et calendrier des rencontres 2023	
10 h 20 à 10 h 30	PAUSE	
Harmonisation des secteurs d'intervention		
10 h 20 à 10 h 50	7. Harmonisation des travaux sylvicole non commerciaux	MFFP
10 h 50 à 11 h 00	8. Adoption des mesures d'harmonisation de la planification 2022-2023 8.1 NORD_DEVENYNS	MFFP
11h à 11h30	9. Harmonisation opérationnelle avec les motoneiges	BGA
Fermeture de la rencontre		
11h30 à 11h50	10. Affaires diverses	
11h50 à 11h55	11. Évaluation de la rencontre	Claudine Ethier
11h55 à 12h00	12. Prochaine rencontre	Réjean Gouin



DISCUSSIONS	SUIVIS
1. Mot de bienvenue La rencontre débute à 9 h 08. M Rejean Gouin, maire de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints souhaite la bienvenue aux délégués.	
2. Objectifs M. Gouin procède à la lecture des objectifs de la rencontre.	
3. Adoption du projet d'ordre du jour L'ordre du jour et les documents nécessaires à la rencontre ont été déposés le 30 novembre 2022 dans la section Accès aux membres . Le point <i>10.1 Protection du paysage dans les chemins de transport du bois à proximité d'infrastructures de la Zec</i> est ajouté aux affaires diverses. Le projet d'ordre du jour est adopté avec les points ajoutés et les affaires diverses demeurent ouvertes.	
4. Adoption du projet de compte rendu de la rencontre du 20 septembre 2022 et du 7 octobre 2022 <ul style="list-style-type: none">Les comptes rendus des rencontres et les documents de suivi ont été déposés le 26 septembre 2022 et le 15 octobre 2022, dans la section Accès aux membres. Les projets de comptes rendus des rencontres sont adoptés après modification. 4.1 Suivi de la rencontre du 20 septembre 2022 <u>4. Adoption du projet d'adoption de la rencontre du 22 juin 2022</u> Le compte rendu de la rencontre a été déposé le 23 septembre 2022, dans la section Accès aux membres . <u>5. Bilan de la TGIRT 2021-2022</u> Les résultats des sondages aux délégués et aux utilisateurs ont été déposés le 23 septembre 2022 dans la section Accès aux membres . La version publique du bilan a été déposée le 23 septembre 2022, dans la section À propos sous l'onglet Mandat et territoire et devient accessible au grand public. <u>6. Suivi de l'harmonisation électronique</u> Les fiches d'harmonisation résumées mises à jour ont été déposés le 23 septembre 2022 dans la section Suivi des travaux d'aménagement forestier sous l'onglet Fiches d'harmonisation et deviennent accessibles au grand public. <u>7. Adoption des mesures d'harmonisation des travaux sylvicoles non commerciaux</u> Les fiches d'harmonisation résumées mises à jour ont été déposés le 23 septembre 2022 dans la section Suivi des travaux d'aménagement forestier sous l'onglet Fiches d'harmonisation et deviennent accessibles au grand public. <u>8. Adoption des mesures d'harmonisation de la planification</u>	Déposer le compte-rendu corrigé sur le site web dans l'accès aux membres



DISCUSSIONS	SUIVIS
<p>Les fiches d'harmonisation résumées mises à jour ont été déposés le 23 septembre 2022 dans la section Suivi des travaux d'aménagement forestier sous l'onglet Fiches d'harmonisation et deviennent accessibles au grand public.</p> <p>4.2 Suivi de la visite terrain du 26 octobre 2022</p> <p>Les membres de la Table ayant participé à la visite de terrain du 26 octobre confirment la pertinence de ce type d'activité. Ils soulignent cependant qu'une journée complète serait plus adéquate et permettrait de visiter plusieurs types de travaux, de territoires ou de milieux. Des visites de travaux sylvicoles non commerciaux seraient aussi appréciées, de même qu'un retour dans des secteurs récoltés il y a plusieurs années pour en voir l'évolution.</p> <p>Il serait également pertinent de profiter de ces visites pour monter des vidéos et autres outils de communication. Ces outils pourraient toutefois être élaborés par l'Association forestière de Lanaudière afin d'éviter que la Table GIRT n'empiète sur son mandat.</p> <p>Suivis de la rencontre du 27 avril 2022.</p> <p><u>5.3 Réseau routier stratégique à maintenir et à développer</u></p> <p>Valider que les chemins stratégiques ou fréquemment utilisés pour le transport de bois ne soient pas exclus des programmes de subvention pour la voirie forestière. (MFFP)</p> <p>Planifier une rencontre de travail portant sur le réseau routier stratégique ainsi que la mesure générique sur le transport de bois. (Coordination Table GIRT)</p> <p><u>9. Économie de la forêt – présentation villégiature</u></p> <p>Transmettre aux délégués les questions de synthèse sur la présentation.</p> <p><u>12.1. Information concernant l'état du réseau routier multiusage</u></p> <p>Inviter les délégués à visiter la carte de transport des bois des Laurentides pour valider l'intérêt d'importer l'outil dans Lanaudière. (Coordination Table GIRT).</p> <p>Suivis de la rencontre du 8 décembre 2021</p> <p><u>6. Mesures d'harmonisation générale — transport de bois en période de chasse</u></p> <p>Inscrire le sujet à l'ordre du jour d'une rencontre ultérieure, après avoir tenu un comité de travail avec les délégués concernés.</p> <p>Suivis de la rencontre du 22 juin 2021</p> <p><u>5. Stratégie régionale de production de bois</u></p> <p>Présenter un devis type de travaux d'éducation de peuplement.</p> <p>Les analyses de risques sont présentées dans le PAFIT 2023-2028 en consultation du 9 novembre au 23 décembre 2022</p> <p>Suivis de la rencontre du 27 mai 2021</p> <p><u>7. Dérogation COS — Constats d'application</u></p> <p>Présenter les résultats de suivi faunique lorsqu'ils seront disponibles.</p>	



DISCUSSIONS	SUIVIS
<p><u>12.1. Possibilité forestière 2023-2028</u></p> <p>Présenter les résultats du projet de recherche sur l'évaluation de la qualité des bois sur pied.</p> <p>Suivis de la rencontre du 27 avril 2021</p> <p><u>5. Mise à jour de la carte de suivi des travaux</u></p> <p>Ajouter les limites des bassins versants, les informations concernant les baux de villégiature et les sentiers à la carte interactive en ligne.</p> <p>Suivis de la rencontre du 29 septembre 2020</p> <p><u>6. Synthèse des activités de la Table GIRT 062 pendant la période de confinement</u></p> <p>Transmettre aux délégués la liste des éléments à inscrire sur les cartes pour en faciliter l'analyse.</p> <p>Revoir le processus de résolution électronique afin d'améliorer le partage d'information sur lequel se base l'adoption des mesures d'harmonisation.</p> <p>Suivis de la rencontre du 30 janvier 2020</p> <p><u>8. Prévisibilité de la planification forestière et processus d'harmonisation</u></p> <p>Faire un bilan à la rencontre de décembre 2022.</p> <p><u>9. Projet PAFIO décennal</u></p> <p>Présenter les prévisions forestières à long terme et des ateliers de travail.</p> <p>Suivis de la rencontre du 9 juillet 2018</p> <p><u>11.4. Audit FSC</u></p> <p>Demander aux auditeurs FSC de venir présenter la démarche d'audit lors d'une prochaine rencontre de la Table GIRT.</p> <p>Suivis de la rencontre du 24 mai 2018</p> <p><u>8. Sous-comité — Paysage</u></p> <p>Modifier le libellé de la définition, de la mise en contexte et de certains objectifs.</p> <p>Suivis de la rencontre du 7 décembre 2016</p> <p><u>8. Discussion avec des entrepreneurs non commerciaux.</u></p> <p>Poursuivre le contact avec les entrepreneurs non commerciaux afin de convenir s'il est pertinent de les inclure à la Table GIRT 062.</p> <p>Suivis de la rencontre du 20 août 2015</p> <p><u>5.1. Chemins multiusages et harmonisation du transport forestier</u></p> <p>Prévoir une présentation des résultats de l'inventaire du réseau routier en pourvoirie réalisé par la FPQ.</p>	



DISCUSSIONS	SUIVIS
<p>5. Nomination des délégués pour la période 2023-2025</p> <p>La nomination des délégués et substituts siégeant à la Table GIRT 062 a lieu tous les trois ans. Puisque l'actuel mandat des représentants se termine le 31 décembre prochain, vous êtes invités à les renommer sous la forme de désignations écrites. Les nominations doivent être transmises à la coordination de la Table GIRT 062 et entreront en vigueur dès le 31 janvier 2023</p>	
<p>6. Plan de travail et calendrier 2023</p> <p>Le calendrier 2022 des rencontres de la Table GIRT 062 est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• 24 janvier 2023• 11 avril 2023• 13 juin 2023• 7 septembre 2023• 11 octobre 2023• 12 décembre 2023 <p>Les demandes de réunions ci-dessus seront envoyées pour toute l'année, de 9 h à 16 h, afin qu'elle soit dans les calendriers des membres. Les ajustements seront apportés en cours d'année, au plus tard au moment de la convocation de la rencontre</p> <p>7. Harmonisation des travaux non-commerciaux</p> <p>M Gabriel Blanchet présente la planification préliminaire des travaux de reboisement et de dégagement pour l'année 2023-2024.</p> <p>Les membres de la Table GIRT peuvent transmettre leurs préoccupations par courriel à M. Blanchet du MFFP jusqu'au 16 janvier 2023, à l'adresse gabriel.blanchet@mffp.gouv.qc.ca. Par la suite, les mesures d'harmonisation seront adoptées à la rencontre de la Table GIRT du 24 janvier 2023.</p> <p>Certains membres mentionnent que la mesure générique sur l'arrêt des travaux pendant la période de chasse à l'original, arme à feu, n'est pas respectée. Il est demandé d'avertir le MRNF, lorsque cette situation arrive et un suivi sera fait auprès de REXFORÉT.</p>	<p>Déposer les fichiers de formes des travaux sur le site Internet de la Table GIRT. (Coordination Table GIRT)</p> <p>Transmettre les commentaires au MRNF avant le 16 janvier 2023 (Délégués)</p> <p>Inscrire le sujet à l'ordre du jour de la rencontre du 24 janvier 2023. (Coordination Table GIRT)</p>
<p>8. Adoption des mesures d'harmonisation de la planification</p> <p>Le nombre de secteurs harmonisés en date du 8 décembre 2022 s'élève à 10 sur 29 (voir plan de travail 2022-2023)</p> <p>8.1 NORD_DEVENYNS</p> <ul style="list-style-type: none">• Les neuf mesures d'harmonisation concernant le paysage sont présentées;	<p>Déposer sur le site Internet les fiches d'harmonisation résumées mises à jour. (Coordination Table GIRT)</p>



DISCUSSIONS	SUIVIS
<ul style="list-style-type: none">• La mesure d'harmonisation concernant le maintien de l'habitat faunique terrestre est présentée;• La mesure d'harmonisation concernant la communication est présentée;• La mesure d'harmonisation concernant la qualité de l'eau est présentée. <p>Les mesures d'harmonisation proposées pour ce territoire ont été adoptées à l'unanimité.</p> <p>La Table GIRT 062 émet un avis favorable à la fermeture de chemin en implantation dans le cadre de la réalisation des travaux, notamment par le biais de l'utilisation d'un pont temporaire, puisqu'aucune préoccupation n'a été émise à cet effet.</p>	
<p>9. Harmonisation opérationnelle avec les motoneiges</p> <p>Les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement présentent les mesures d'harmonisation opérationnelles convenues en réponses aux préoccupations des clubs de motoneiges :</p> <ul style="list-style-type: none">• GALETTE : Aucun trajet alternatif ne sera nécessaire, la cohabitation sécuritaire pourra être maintenu sur le chemin multiusages;• CANARD : Les mesures ne sont pas encore déterminées, car des informations demeurent à recevoir de la part du MRNF;• MOLLEUR : Un trajet alternatif a été créé afin d'accommoder les motoneiges. Les opérations se termineront en février 2023. <p>Les délégués discutent de la difficulté de maintenir la cohabitation avec la motoneige alors que tout utilisateur du territoire peut intervenir sur les chemins multiusages, sans égard aux activités y ayant un droit de passage. La transition de baux de villégiature vers des résidences permanentes complexifie notamment le maintien de l'activité de motoneige, car des chemins seront désormais déneigés. Le même type de préoccupation est évoqué en lien avec le maintien de la qualité des chemins dans un contexte d'implantation de nouveaux permis acéricoles. Le MRNF précise que le maintien de la qualité du réseau routier multiusage et de la cohabitation sur ce dernier relève de la bonne foi de l'ensemble des intervenants. Il encourage les utilisateurs et gestionnaires de territoire à conclure des ententes entre eux à ce sujet.</p>	
<p>10. Affaires diverses</p> <p>10.1 Protection du paysage dans les chemins de transport du bois à proximité d'infrastructures de la Zec</p> <p>Une discussion a lieu concernant les enjeux de paysage à partir du réseau routier multiusage donnant accès à des infrastructures de territoire des ZECs. L'importance de connaître l'itinéraire de transport au moment de l'harmonisation est mentionné afin que les utilisateurs puissent faire connaître l'ensemble de leurs préoccupations. La compréhension des interventions sur le réseau routier est aussi variables entre les différents intervenants. Par conséquent, il est possible que les impacts de ces travaux soient difficiles à évaluer lors de l'harmonisation.</p> <p>L'importance de la communication avant et tout au long des travaux forestier est rappelé. Certains enjeux qui n'avaient pas été soulevés lors de l'harmonisation,</p>	



DISCUSSIONS	SUIVIS
sans égard au motif, pourront être adressé par le biais d'échanges précédents les opérations forestières.	
11. Évaluation de la rencontre Les membres sont satisfaits de la rencontre. Plusieurs mentionnent l'intérêt de conserver des rencontres d'une journée complète. Le climat était favorable aux discussions.	
12. Prochaine rencontre La rencontre se termine à 11 h 36. La prochaine rencontre se tiendra le 24 janvier 2023	